



**COMMUNIQUÉ DE LA
MUNICIPALITÉ
N° 3/2011-2012**

du 1^{er} au 21 octobre 2011

Renens, le 21 octobre 2011

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Sous la loupe

Projet de rénovation de la piscine de Renens

La Société coopérative de la Piscine de Renens a été créée le 18 novembre 1960, à la suite d'une motion déposée au Conseil communal. En décembre 1967, le Conseil communal a approuvé le préavis 47 de la Municipalité permettant de :

- accorder à la Société coopérative de la Piscine de Renens un droit de superficie sur une parcelle de terrain d'une superficie totale de 24'000 m², pour une durée de 60 ans.
- accorder une participation financière de la Commune de Renens de Fr. 1'000'000.-, soit Fr. 500'000.- de parts sociales et Fr. 500'000.- de souscription de parts sociales.
- garantir à la Société coopérative de la Piscine de Renens la couverture du déficit d'exploitation annuel
- consentir le cautionnement solidaire de la Commune de Renens, d'un montant total de Fr. 1'950'000.-, pour garantir le crédit de construction et sa consolidation par un prêt hypothécaire

La piscine a été inaugurée le 28 juin 1969. En 1983, pour faire face à la concurrence toujours plus grande du lac, redevenu propre, et des autres piscines construites entretemps, un tournant a été amorcé par la construction du premier toboggan géant, 100 m dans le gazon. Aujourd'hui une piscine olympique chauffée en permanence, plusieurs bassins peu profonds dotés de huit toboggans et trois plongeoirs, ainsi qu'un Baby splash accueillent les petits et grands visiteurs.

Ce petit historique permet de rappeler les liens étroits entre la Société coopérative de la Piscine et la commune. Plus de 40 ans après son ouverture, la Piscine de Renens a besoin tout à la fois d'une rénovation de base de ses infrastructures et d'une modernisation, pour maintenir la réputation et l'attractivité et donc la fréquentation de la piscine.

La Municipalité a décidé de donner un préavis positif à la Société coopérative de la Piscine de Renens sur ces travaux de rénovation et d'amélioration, notamment la réfection de certains bassins, y compris un bassin ludique supplémentaire.

L'investissement total se montera à Fr. 7'200'000.- à amortir sur une durée de 40 ans par la Société coopérative de la Piscine de Renens. Le soutien de la commune se fera en particulier sous la forme d'un cautionnement. Des soutiens privés sont également recherchés par la Société coopérative. L'ensemble du projet sera soumis au Conseil communal par voie de préavis.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- de mettre en place en partenariat avec d'autres administrations communales (Lausanne, Ecublens, Chavannes) et une structure privée à l'initiative d'enseignants provenant du secteur public un **appui scolaire** sous forme de permanence pour les **apprentis de la commune** qui ont des difficultés ou des lacunes dans une des branches de culture générale, français, mathématiques, comptabilité, allemand, anglais. Un séminaire de méthodologie sera également organisé pour les nouveaux apprentis ;
- d'approuver le **budget** de fonctionnement de l'exercice 2012 de la Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy "**CISTEP**" tel que présenté, et d'approuver le budget de fonctionnement de l'exercice 2012 de la **Commission intercommunale Mère-Sorge** tel que présenté ;
- d'approuver le **budget de fonctionnement communal** pour l'exercice 2012 basé sur un taux d'imposition de 77.5% et présentant un excédent de charges de Fr. 1'683'900.-. À noter que par la suite, le Conseil communal a décidé dans sa séance du 14 octobre 2012 d'amender le préavis 2-2011 *Arrêté d'imposition pour l'année 2012* en modifiant le taux d'imposition actuel de 77.5% à 78.5% ;
- d'acquérir un **logiciel pour la gestion du Registre des entreprises**. Avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2006 de la Loi sur l'Exercice des Activités Economiques (LEAE), les Communes ont l'obligation de tenir un Registre des entreprises qui se situent sur leur territoire. Lors de l'introduction de cette loi, le Canton avait proposé un système généralisé pour l'instauration d'un registre dénommé "Pétales", malheureusement cette solution n'a jamais vu le jour. Une partie des données pourra être reprise du fichier de l'OFS (Office Fédéral de la Statistique) qui sont admises comme justes mais incomplètes, mais un certain nombre de champs devra compléter ces informations (par exemple le nombre de femmes, d'hommes, d'étrangers, de Suisses travaillant dans l'entreprise). De plus, une vérification des entreprises inscrites devra être réalisée afin d'obtenir un recensement complet, ceci dans le but de véritablement établir des statistiques permettant d'appréhender la composition du tissu économique de Renens;
- de **refuser** à la société Alcatel-Lucent pour le compte d'Orange Communication SA, le permis de construire relatif à une **nouvelle station de base de téléphonie mobile** Orange à la place de la Gare 10C. En effet l'enquête publique qui s'est déroulée du 5 février au 7 mars 2011 a suscité 111 oppositions ainsi qu'une pétition au Conseil communal. De plus, le dossier présenté n'apportait pas de réponses aux questions posées par les opposants. Deux places de jeux, le nouveau bâtiment sur la Commune de Chavannes-sur-Renens et le futur plan de quartier CFF n'avait pas été pris en compte dans la "fiche de données spécifiques au site concernant les stations de base pour la téléphonie mobile et raccordement sans fil".

La Municipalité a pris acte :

- du **bilan de la 26^{ème} édition du Festival de théâtre en herbe et des arts de la scène** du 17 et 18 juin 2011. Malgré une météo capricieuse, ce ne sont pas moins de 1'500 spectateurs qui ont assisté à l'une des douze représentations proposées par des jeunes de Suisse romande et de France voisine dans des disciplines variées telles la danse, la comédie, l'adaptation de contes ou la création théâtrale. Amateurs et connaisseurs n'ont pas manqué de souligner la belle tenue de ce rendez-vous culturel original. Les dépenses s'élèvent à Fr. 29'329.55, les recettes à la somme de Fr. 12'514.55 (comprenant les dons de la Loterie Romande, l'Etat de Vaud, la Migros et la somme récoltée au moyen de la crousille). La Ville de Renens prend en charge le déficit de la manifestation ainsi que les travaux effectués par les collaborateurs du Centre technique communal ;

La Municipalité informe que :

- la **cérémonie 2011 de remise des Mérites sportifs, culturels, jeunesse et de l'intégration** aura lieu le lundi 14 novembre prochain à 20h à la Salle de spectacles. Vous êtes toutes et tous cordialement invité-e-s à participer à cette manifestation.

LA MUNICIPALITÉ